

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 16 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents à la séance : 25
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 2
Nombre de votants : 27
Date de la convocation : 10 avril 2026
Date d'affichage : 10 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize avril, à vingt heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur HERVÉ Gildas, Maire.

Présents : HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, PICART Olivier, KERTUDO Maryline, BONIZEC Christel, ESNEU Pacal, L'HOSTIS Florence, MARTIN Sébastien, HUET Edith, LE GALL Pascal, BRIER Sandrine, LEBOURG Alexis, CRENN Méghane, GUEVELOU Laurent, LE BALCH Élise, LE POUL Christian, CHARLIER Claire, GEFFROY Séverine, CLECH Vincent, HADJADJE Valérie, LE GALL Maël, BICZO Sylviane, BODEVEUR David, NICOL Marie-Noëlle

Absents : LE MIGNOT Daniel, TROGOFF Olivier

Procurations : LE MIGNOT Daniel à HERVÉ Gildas, TROGOFF Olivier à BONIZEC Christel

Secrétaire de séance : KERTUDO Maryline

N°2026/61

Environnement

Procédure des installations classées pour la protection de l'environnement - Avis du conseil municipal sur le projet d'extension d'un élevage porcin sur la commune de Prat

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'une consultation du public est ouverte du 14 avril 2026 au 12 mai 2026, en mairie de Prat, siège de l'exploitation de la SARL PEUPLIER dont l'élevage porcin est exploité au lieu-dit « Kernivinen ».

Cette enquête porte sur l'extension de l'élevage qui comprendra après projet un nouvel effectif de 2656 animaux équivalents, la construction d'une maternité bien-être de 48 places et d'un engraissement de 864 places sur raclage en V, le réaménagement de bâtiments et la mise à jour de l'épandage.

Par courrier du 17 mars 2026, la Préfecture des Côtes d'Armor, sollicite l'avis du conseil municipal de Bégard sur ce dossier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	<i>21</i>
<i>Votes Pour :</i>	<i>21</i>
<i>Votes Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Abstention :</i>	<i>6</i>

EMET un avis favorable pour ce projet.

fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Gildas HERVÉ

La secrétaire de séance,
Maryline KERTUDO

